

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 V. 147 Vœu relatif à l'extension des horaires des bibliothèques municipales, DAC 154.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

La Ville de Paris possède un important maillage d'équipements et de services publics à destination des parisiens. Ces services, et notamment les bibliothèques municipales, ne sont cependant pas toujours accessibles à l'ensemble des habitants, en raison notamment d'horaires mal adaptés au mode de vie de beaucoup d'entre eux ;

Considérant le réseau des 69 bibliothèques parisiennes, institutions culturelles des plus utilisées avec environ 12,6 millions de prêts par an et plus de 300.000 personnes inscrites ;

Considérant que c'est à travers ce maillage que se créent les conditions d'un impact culturel important auprès d'un public varié ;

Considérant la communication sur la réforme de l'administration parisienne présentée au Conseil de Paris de mai 2014 qui intégrait aux principes d'action de l'administration une adaptation aux nouveaux modes de vie des parisiens ;

Considérant, que dans le rapport intitulé « L'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques : progrès et obstacles », publié en décembre 2012, l'Inspection générale des bibliothèques dresse un constat sévère sur les horaires d'ouvertures des bibliothèques qui ne permettent pas de toucher une grande partie du public potentiel ;

Considérant la mission lancée le 30 mars 2015 par la Ministre de la Culture sur la question de l'ouverture des bibliothèques le week-end ou en soirée dont les conclusions doivent être rendues en juillet ;

Considérant la feuille de route du Maire-adjoint chargé de la Culture indiquant « En matière de lecture publique, la refonte des horaires d'ouverture des bibliothèques devra être menée (..) L'adaptation de nos services publics aux rythmes de vie des Parisiens est un enjeu fondamental. A mi-mandat, l'objectif de 10 bibliothèques de prêt ouvertes le dimanche devra être atteint. A l'horizon 2020, je souhaite qu'une bibliothèque par grand arrondissement soit ouverte le dimanche. » ;

Considérant l'évolution déjà engagée par l'administration parisienne avec l'ouverture en 2007 des deux médiathèques Marguerite Yourcenar (15e arrondissement), Marguerite Duras (20e arrondissement) ainsi que de la bibliothèque du cinéma François Truffaut (1er arrondissement), offre qui sera élargie aux médiathèques Françoise Sagan (10e arrondissement) et de La Canopée (1er arrondissement) en 2015 et 2016 ;

Sur proposition de MM. Jean-Bernard BROS, Buon Huong TAN, des élus du groupe "Radical de gauche, Centre et Indépendants" et de M. Bruno Julliard, au nom de l'Exécutif,

Propose que :

- Mme la Maire de Paris réaffirme son engagement d'étendre plus largement l'ouverture des bibliothèques le dimanche avec l'objectif d'ouverture d'un établissement par grand arrondissement d'ici à la fin de la mandature .
- des expérimentations de nouveaux horaires soient menées en concertation avec les mairies d'arrondissements et les personnels concernés.